

COMMENT ANTICIPER LA TRANSMISSION DE SA FERME ?

Préparer son arrêt d'activité en toute sérénité...

Objectifs de la formation

Formation ouverte à toutes et à tous, que vous soyez à 2, 5 ou 10 ans de la retraite, que vous ayez ou non un repreneur identifié.

Pré-requis

aucun

Infos complémentaires



ARDEAR RHÔNE-ALPES
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Jeanne FRACHON
addear.69@wanadoo.fr
ADDEAR du Rhône
ADDEAR de la Loire
Mode de validation : cette formation sera validée par une attestation de formation remise à la suite du stage

Dates, lieux et intervenants

09 mars 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

Salle Farandolle (Mairie)

69 Saint Martin en Haut

Delphine Guilhot et Jeanne

Frachon, accompagnatrices/formatrices

installation/transmission - ADDEAR 42 et 69

Francis Varennes, juriste

19 mars 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

Le Treuil

42 Chamboeuf

23 mars 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

Restaurant "Le Relai des Bergers"

69 Saint Martin en Haut

Dominique Lataste, sociologue - Autrement dit

30 mars 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

Salle Farandolle (Mairie)

69 Saint Martin en Haut

Fanny Brousquault, formatrice - AFOCG

10 avr 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

Restaurant "Le Relai des Bergers"

69 Saint Martin en Haut

Dominique Lataste, sociologue - Autrement dit

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))